

## AVIS PUBLIC

### AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT

Règlement N° 07-2024

Règlement #07-2024 relatif à l'occupation, la salubrité et l'entretien des bâtiments

---

Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval :

Qu'un **AVIS DE MOTION** fût fait lors à la séance ordinaire du 12 août 2024, à l'effet que le Conseil étudiera et adoptera à une séance subséquente le *Règlement #07-2024 relatif à l'occupation, la salubrité et l'entretien des bâtiments*.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement #07-2024 est déposé*. Une copie de ce projet de règlement est jointe en annexe au présent avis.

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

Date : Lundi, le 9 septembre 2024  
Heure : 20 heures  
Lieu : Mairie (1232, rang Saint-Pierre)

DONNÉ À SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL, 13 août 2024



---

Hélène Chassé, g.m.a.  
Directrice générale et greffière-trésorière



**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

---

AVIS MOTION RÈGLEMENT #07-2024

---

Je, soussignée, Hélène Chassé, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie que j'ai publié le présent avis :

- Aux endroits désignés par le conseil municipal page web et mairie, à compter du 13 août 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13<sup>e</sup> jour du mois d'août 2024.

*Hélène Chassé*:

---

Hélène Chassé, g.m.a.  
Directrice générale et greffière-trésorière

